

Les faits marquants de l'Arcep en 2023

30 JANVIER

BAROMÈTRE DU NUMÉRIQUE



Comment les pratiques numériques des Français ont-elles évolué en 2022 ? Réponse dans le Baromètre du numérique, mené par l'Arcep, le Conseil général de l'économie, l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et pour la première fois l'Arcom – dans le cadre du « Pôle numérique commun Arcep - Arcom ».

6 MARS

ÉTUDE ADEME - ARCEP



Selon les conclusions de l'étude prospective réalisée par l'ADEME et l'Arcep, sans action pour limiter la croissance de l'impact environnemental du numérique, l'empreinte carbone du numérique pourrait tripler entre 2020 et 2050. Les résultats de cette étude visent à identifier les leviers d'action à engager et amplifier dès aujourd'hui pour un développement numérique plus économe en ressources.

10 MARS

LE RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES



Dans son rapport d'audit sur les comptes et la gestion de l'Arcep, la Cour des Comptes reconnaît l'Arcep « pour son niveau d'expertise et ses résultats ». La gouvernance satisfaisante de l'Arcep, les effectifs stabilisés et les dépenses maîtrisées sont notamment citées.



23 MARS

NOMINATION

Sarah Jacquier Péliissier est nommée membre du collège à l'Arcep par décret du Président de la République pour six ans, en remplacement de Monique Liebert-Champagne. Sarah est juriste. Elle a travaillé en cabinet d'avocat, a été directrice juridique d'une autorité indépendante, est passée par la DG Connect à la Commission européenne et par le ministère de la Culture.

18 AVRIL

FERMETURE DU CUIVRE



Comment va se dérouler la fermeture du réseau cuivre d'Orange prévue d'ici 2030 ? En quoi concerne-t-elle les utilisateurs et que va-t-elle changer pour eux ? L'Arcep publie sur son site internet des réponses aux questions les plus fréquemment posées sur le sujet afin d'informer les utilisateurs et de mieux s'y préparer.

18 AVRIL

ENQUÊTE ANNUELLE « POUR UN NUMÉRIQUE SOUTENABLE »



L'Arcep rend publique la 2^e édition de son enquête annuelle « Pour un numérique soutenable », sur l'empreinte environnementale du numérique. Nouveauté de cette édition : la publication des volumes de box et décodeurs TV reconditionnés et recyclés. En 2021, la majorité des box et décodeurs traités par les opérateurs sont reconditionnés (70 % des box et 80 % des décodeurs).

10 MAI

NOUVELLES MISSIONS DE RÉGULATION DU NUMÉRIQUE



Le projet de loi « Sécuriser et réguler l'espace numérique », déposé au Parlement, prévoit de confier à l'Arcep la régulation des services cloud et des prestataires de services d'intermédiation des données. L'objectif est de favoriser l'ouverture du marché du *cloud computing* et le développement des acteurs facilitant le partage des données.

23 JUIN

DISTRIBUTION DE LA PRESSE

Avec une baisse continue des ventes de titres au numéro, les marchands de presse, maillons essentiels de la distribution de la presse, font face à une rémunération fragilisée. L'Arcep entame des travaux sur l'évolution de leurs conditions de rémunération en lançant deux consultations publiques.

4 JUILLET

RAPPORT « ÉTAT DE L'INTERNET EN FRANCE »

Portant comme priorité que les réseaux se développent comme « biens communs », l'Arcep fait état de ses derniers travaux sur le fonctionnement de l'internet en France dans un rapport annuel dédié. En 2023, la collecte d'informations sur l'interconnexion fête ses 10 ans, et un trafic multiplié par 20. L'Arcep est le seul régulateur européen à publier de telles données.

6 JUILLET

FIBRE OPTIQUE

L'Arcep publie la première édition de son Observatoire sur la qualité des réseaux en fibre optique. Afin d'apprécier l'effet de la mise en œuvre du plan d'actions « qualité » des opérateurs et des travaux engagés par ceux-ci sur la reprise des réseaux fibres les plus accidentogènes, l'Arcep collecte des données auprès des opérateurs, comme les taux de pannes ou les taux d'échec au raccordement.

13 JUILLET

NEW DEAL MOBILE

En présence de Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep, le 2 500^e pylône 4G multi-opérateurs issu du dispositif de « couverture ciblée » du *New Deal* mobile est inauguré à Dampierre (Aube). Ce dispositif prévoit l'ouverture de plus de 5 000 sites 4G en zones rurales d'ici 2027 afin d'accélérer la couverture mobile des territoires. L'Arcep a publié le 1^{er} février un point d'étape de ce programme.

27 JUILLET

ÉVOLUTION DES TARIFS DE LA POSTE

En 2023, La Poste a fait évoluer sa gamme d'offres relevant du service universel postal. Comme chaque année, l'Arcep publie son avis tarifaire sur la gamme suivante. En 2024, la hausse tarifaire prévue par La Poste s'inscrit dans l'encadrement de l'Arcep.

La hausse tarifaire prévue par La Poste pour 2024, de 8,3 % en moyenne, respecte ce plafond tarifaire.

27 JUILLET

ATTRIBUTION DE NOUVELLES FRÉQUENCES DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Tout au long de l'année 2023, l'Arcep a attribué de nouvelles fréquences dans l'ensemble des territoires d'outre-mer et plus particulièrement le 27 juillet aux opérateurs de Guyane, Saint-Barthélemy et Saint-Martin. Grâce à la disponibilité de ces nouvelles fréquences, la couverture mobile 4G se verra améliorée et les déploiements de la 5G pourront débuter.

11 SEPTEMBRE

RÉSEAUX MOBILES

Le Comité d'experts technique sur les réseaux mobiles rend son rapport évaluant l'impact carbone de l'arrêt des réseaux 2G/3G contribuant ainsi au débat public et à une meilleure compréhension de ces enjeux.

5 OCTOBRE

NOMINATION DE LAURE DE LA RAUDIÈRE AU BERC

Lors de la 3^e réunion plénière du BEREC organisée à Madère (Portugal), Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep, est élue vice-présidente du BEREC pour 2024.

10 OCTOBRE

RÉSEAUX DU FUTUR

L'Arcep relance son cycle de réflexion prospective sur les réseaux du futur avec un comité scientifique inédit. L'objectif est de réfléchir aux prochains défis de la régulation des réseaux. Deux chantiers sont initiés : « L'informatisation des réseaux télécom » et « Résilience et sécurité des réseaux ».

20 NOVEMBRE

**ÉVÉNEMENT
« SATELLITES ET
ENVIRONNEMENT »**

Indispensables pour la météo et la prévention des risques, utilisés pour les communications électroniques, les satellites voient leur nombre augmenter de façon considérable, du fait des lancements des mégaconstellations. Devant ce constat, l'Arcep, l'ADEME et le CNES ont uni leur force pour une journée d'échanges à la cité des Sciences. L'ambition de cet événement est d'explorer les avantages, évaluer les impacts environnementaux et plaider pour une coopération internationale en vue d'une gestion spatiale durable.

7 NOVEMBRE

FIBRE OPTIQUE

L'Arcep prononce une sanction de 26 millions d'euros à l'encontre d'Orange pour non-respect de la première échéance de ses engagements de déploiement en fibre optique en zone AMII.



26 OCTOBRE

**QUALITÉ DES SERVICES
MOBILES EN MÉTROPOLE**

L'Arcep dévoile les conclusions de son enquête annuelle évaluant la qualité de service des opérateurs mobiles métropolitains. La manière dont les indicateurs sont présentés évolue cette année afin de ne pas créer d'incitation à une course au débit maximum chez les opérateurs, s'inscrivant ainsi dans la démarche « Pour un numérique soutenable » initiée par l'Arcep.



28 OCTOBRE

LES 20 ANS DE FRATEL

Fratel, le réseau francophone de la régulation des télécommunications, célèbre ses vingt ans d'existence. Depuis sa création, l'Arcep assure le Secrétariat exécutif permanent du réseau, et pilote, entre autres, l'animation du site internet, la recherche d'intervenants pour les réunions du réseau ou encore la rédaction du plan d'action annuel.

28 NOVEMBRE

ARCEP

Il fait bon d'y travailler. Avec un score de 81 % à l'index « Trust Index », l'Arcep est la première administration française à obtenir la certification « *Great Place to Work* », dès sa première participation à ce programme d'évaluation des conditions de travail.

18 DÉCEMBRE

**RÉGULATION
DES MARCHÉS**

L'Arcep publie sa décision de régulation pour les marchés du haut et très haut débit fixes, incluant les services d'accès à Internet fixe pour les particuliers et les entreprises de 2024 à 2028. Il pose un cadre ambitieux, sans doute le plus ambitieux en Europe, pour la fermeture du réseau cuivre et accompagne la transition vers la fibre.